

N°1271 - AVRIL 2022

JOB - ETUDIANTS 2022

Les étudiants qui postulent un emploi durant les vacances d'été sont invités à introduire leur candidature à l'Administration communale Parc communal 1 – 5670 NISMES et ce avant le 30 avril 2022

Cette demande doit préciser clairement et impérativement :

- les périodes de disponibilité et endroits souhaités;
- le n° de registre national et lieu de naissance;
- le n° de téléphone;
- le n° de compte bancaire;
- l'éventuelle possession du permis B et/ou d'un moyen de locomotion (pour les médiateurs camps scouts).

Types d'emplois proposés et conditions :

- été solidaire (dès 15 ans);
- travaux forestiers (dès 16 ans) ;
- moniteur de plaine de jeux (dès 18 ans* et possession du brevet d'animateur);
- office du tourisme (dès 18 ans* et éventuellement bilingue);
- médiateur camps scouts (dès 18 ans* + moyen de locomotion et/ou permis B de préférence parlant le néerlandais)
- service propreté (dès 16 ans*)

* âge acquis au cours de l'année

Dès que le Collège communal aura statué sur les demandes, les étudiants en seront informés.

Un formulaire d'inscription est disponible au service des Ressources Humaines et de la Jeunesse

Informations: morine.colin@viroinval.be - 060/31.00.21

RGPA – VIROINVAL – RAPPEL EMONDAGE, ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DE PLANTATION.

Évitez de 40 à 350 euros d'amende.

Plantations débordant sur la voie publique :

Aucune branche :

- Sur la voie carrossable, à moins de quatre mètres et demi au-dessus du sol.
- Sur l'accotement ou sur le trottoir à moins de deux mètres cinquante centimètres au-dessus du sol.
- Ne cache en tout ou en partie des panneaux de signalisation, ou diminue l'intensité de l'éclairage public.

Élagage des haies vives aux virages et carrefours :

Lorsque les plantations en bordure d'une voie publique représentent un danger pour la sécurité routière et la commodité de passage, l'occupant est tenu d'obtempérer aux mesures prescrites par l'autorité communale compétente. A défaut, il y est procédé d'office aux frais du contrevenant.

Consulter l'ensemble des informations communales sur le site internet www.viroinval.be ainsi que sur la page Facebook «Viroinval infos»



THERMOGRAPHIE AÉRIENNE DE L'ENTITÉ DE VIROINVAL

Pour rappel, la commune de Viroinval a fait procéder à une analyse thermographique aérienne de son entité. Un avion a survolé le territoire la nuit du 19 au 20 mars 2018 en prenant des clichés infrarouges afin de détecter les déperditions thermiques des toitures de l'entité.

Vous souhaitez obtenir l'image des déperditions de chaleur de votre toiture ainsi qu'une analyse des résultats? Prenez contact avec l'administration communale qui organise, sur rendez-vous, une permanence le mercredi après-midi.

Plus de renseignements et/ou obtention d'un rendez-vous au 060/31.00.34 ou par mail à l'adresse frederic.duval@viroinval.be

CENTRE DES SENIORS DE VIROINVAL - CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2022

- **Le 04 mai 2022** : Excursion aux Floralies gantoises – Repas et croisière – 70€/personne
- **Le 08 juin 2022** : Excursion à l'Euro Space Center à 6890 REDU– Petit déjeuner – Visite guidée – Repas – Visite d'une bergerie – 55 €/personne
- **Du 22 au 27 septembre 2022** : Grand voyage (6 jours et 5 nuits) - Le Tyrol – 695€/personne
- **Le 13 octobre 2022** : Sortie amusement – SURPRISE
- **Le 17 novembre 2022** : Dîner Beaujolais – Espoir et Fraternité – 5670 NISMES

Informations: Madame Jessica GOSSIAUX - 060/30.36.54
jessica.gossiaux@viroinval.be

CONSEIL COMMUNAL DU 27 AVRIL 2022

Séance qui aura lieu à 19h00 au Château Communal, Parc Communal - 5670 NISMES.

L'ordre du jour sera consultable tout prochainement sur le site internet communal www.viroinval.be

ENQUÊTE COMMODO-INCOMMODO

Enquête du 12.04.2022 au 26.04.2022- OLLOY - Rue Croisette, 10 - Aliénation de parcelles SON B596 A 15, SON B 596 H16 et SON B 596 G 16 en faveur de Monsieur Pascal BAR pour une superficie totale de 3 A 33 CA.

Informations: Madame Stéphanie FOSTY - 060/31.01.78
stephanie.fosty@viroinval.be

BIBLIOBUS - AGENDA 2022

NISMES – Rue Longue (Place) de 13H30 – 14H00

TREIGNES – Rue Eugène Defraire (Église) - 14H20 – 15H00

Les mercredis 20/04, 18/05, 15/06, 24/08, 21/09, 19/10, 16/11, 14/12

N° 1271 - AVRIL 2022

ANCIENNE PISCINE DE NISMES

La Commune de VIROINVAL entame une réflexion sur l'affectation que doit recevoir le terrain de l'ancienne piscine de NISMES situé à l'arrière de la ferme du Maugrée à la rue Saint-Roch.

Ce terrain, d'une superficie de 43 ares, est un trait d'union entre la rue Saint Roch et le Parc communal de NISMES. A l'abandon depuis plusieurs années, la volonté de la Commune est dans un premier temps, d'assainir le site et ensuite, lui redonner une fonction compatible avec le lieu.

Afin de définir un plan d'action pour redonner une nouvelle vie à ce lieu emblématique pour les nismois, le **Collège communal désire rassembler les différentes propositions d'aménagement venant des citoyens de VIROINVAL.**

Les étapes du processus consultatif seront les suivantes :

1. Mise en ligne sur le site internet www.viroinval.be d'un formulaire permettant aux citoyens de présenter un projet pour le site de l'ancienne piscine.

Un formulaire papier pourra être obtenu à l'Administration Communale via: Monsieur Frédéric DUVAL - 060/31.00.34 .

Les projets pourront être rentrés jusqu'au 30 avril 2022.

2. Publication des projets reçus sur le site internet www.viroinval.be et via le Viroinval Infos.

3. Réunion publique pour la présentation des différents projets et discussions pour déterminer le projet qui retient le plus l'intérêt des citoyens.

La date de cette réunion sera diffusée ultérieurement.

PLAN DE COHÉSION SOCIALE - ECRIVAIN PUBLIC

Vous avez besoin d'aide pour la rédaction d'un courrier ? Pour la compréhension d'un courrier ? Pour introduire une demande d'allocations ?

L'écrivain public du public du PCS VIROINVAL peut vous aider dans vos démarches administratives.

QUAND? Le dernier mercredi du mois (1ère permanence le 30.03.22)

OÙ? A 5670 NISMES - Centre Administratif, Parc Communal, 1 - De 10h00 à 12h00.

CONTACT? pcs@viroinval.be - 060/30.36.53

ATTENTION, la prise de rendez-vous est obligatoire

SERVICE DE BROYAGE DE BRANCHAGES À DOMICILE

Suite à vos travaux de jardinage, vous avez de nombreuses branches dont vous voudriez vous débarrasser ?

Une solution : l'Administration communale de Viroinval vous propose son service de broyage à domicile.

Le premier broyage annuel aura lieu les jeudi 21 et vendredi 22 avril 2022 de 08h00 à 16h00 et, si nécessaire, le samedi 23 avril 2022 de 08h00 à 12h00

Où faire votre réservation ? Au service technique communal des travaux - contact 060/37.00.60 de 8 à 12 h et de 13 à 16h. **Les dernières réservations sont fixées au mardi 19 avril 2022 jusqu'à 16h.**

Tout renseignement technique peut être obtenu à ce même numéro.

Rappel des modalités sur le www.viroinval.be



NISMES - VESTIBOUTIQUE DE LA CROIX-ROUGE

Où? Rue Vieille Eglise, dans l'ancien presbytère

Quand? les mercredi et samedi de 10 à 17 h.

Personne de contact? Madame Noëlla BRIQUET :0477/06.42.66

Cette vestiboutique propose un nombre important de vêtements pour enfants de 0 à 12 ans ainsi que des livres, jouets, articles de puériculture, le tout à des prix très très bas.

CROIX-ROUGE
de Belgique



VENTE D'HERBE SUR PIED 2022

Vente d'herbe sur pied croissant 2022 (1ère coupe + regain) jusqu'au 30 septembre 2022.

- Lot 1 : Terrains situés au lotissement Bois Banné à Oignies (+/- 10 HA 8 A 28 CA) ;

- Lot 2 : Terrain situé à côté du terrain de football de Treignes et cadastré Son B 122 B (pie) (+/- 0,17 HA).

Attention : Les soumissionnaires doivent savoir que la superficie est susceptible d'être revue à la baisse en cas de vente de lots du lotissement Bois Banné.

Les soumissions seront envoyées **par pli recommandé**, au Bourgmestre, Monsieur Baudouin SCHELLEN pour le **29 avril 2022 à 12h au plus tard** avec la mention sur l'enveloppe « **Vente d'herbe sur pied 2022** » ou déposées personnellement au chef du service Finances et Régie, Madame Stéphanie FOSTY, avant l'ouverture de la séance d'adjudication au service Finances et Régie (1er Etage du Centre Administratif à NISMES).

Les soumissionnaires pourront remettre une offre pour un lot ou pour l'intégralité des lots.

En cas d'offre identique, il sera procédé à un tirage au sort lors de la séance.

Le paiement se fera avant l'enlèvement de la première récolte sur présentation d'une facture.

En cas de non-paiement, il sera interdit de procéder à la première récolte.

Les informations et le plan des lots sont disponibles sur le site internet www.viroinval.be.